

Rapport d'activités ABA

1 janvier 2019 – 31 décembre 2019

1. Organisation et fonctionnement de l'Association Belge pour le Droit d'Auteur

1.1. Conseil d'Administration

- Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration était composé des personnes suivantes:

Benoît Michaux (Président), Marie-Christine Janssens (Vice-Présidente), Fabienne Brison (Vice-Présidente), SABAM (en la personne de Sébastien Witmeur) (Secrétaire), Paul Maeyaert (Trésorier), Philippe Campolini, Vincent Cassiers, Herman Croux, Sari Depreeuw et Hendrik Vanhees.

- Activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois, aux dates suivantes : 18 février, 17 juin et 2 décembre. Le Conseil s'est notamment chargé des tâches suivantes :

(i) *Activités de l'association*

- organisation de quatre lunch-causeries en 2019 (voir *infra*, point 3)
- organisation d'un événement soirée en octobre 2019 (voir *infra*, point 4)
- évaluation des lunch-causeries (contenu, orateurs, catering, logistique)

(ii) Organisation de la conférence sur la Directive « Digital Single Market »

- Préparation du programme par le Comité Scientifique (Benoît Michaux, Fabienne Brison, Marie-Christine Janssens et Hendrik Vanhees + Alain Strowel) en collaboration avec les universités (Vrije Universiteit Brussel, Katholieke Universiteit Leuven, Université de Namur, Université Catholique de Louvain, Université of Antwerp and Ghent University).
- Prise de contacts et suivi avec les orateurs internationaux.
- Recherche d'un lieu pour la conférence, comparaison des offres incluant le catering et finalisation des contrats
- Préparation avec l'aide d'un graphiste de l'invitation et diffusion vers les membres et milieux intéressés.

(iii) Activités internationales

- préparation du Congrès de l'ALAI de Prague : vu les questions en rapport avec la gestion collective, le département juridique Sabam (Inge Vanderveken, Laurence Karelle et Sébastien Witmeur) a été désigné comme rapporteur national
- approbation du rapport national
- briefing de la réunion du comité exécutif de l'ALAI à Paris (février 2019)
- participation à la réunion du comité exécutif de l'ALAI à Prague (septembre 2019) et briefing

(iv) Tâches administratives et organisationnelles

- décisions relatives à l'acceptation ou à la démission de membres (voir *infra*, point 2)
- décision de maintenir la cotisation à 150€ pour les membres individuels et à 325€ pour les personnes légales
- réalisation et dépôt des comptes annuels et de la liste des membres et dépôt de la déclaration fiscale
- organisation et gestion financière des lunch-causeries
- optimalisation du site internet

1.2. Assemblée générale

Ont eu lieu une assemblée générale statutaire (18 février) et trois assemblées générales ordinaires (29 avril, 17 juin et 2 décembre). Il y a eu lieu aussi une nouvelle activité, un événement-soirée (3 octobre) Les points suivants étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire : approbation du rapport de l'année 2018, des comptes annuels 2018 et du budget prévu pour 2019, décharge des administrateurs.

2. Membres et cotisations

Les personnes suivantes ont été admises comme nouveaux membres :

- en tant que personnes physiques: (18/02) Barbara Persijn, Bart Van Besien et Sylvia De Graaf ; (17/06) Cathy Ruwet, Emilie Anthonis en Dominique Kaesmacher ; (02/12) Pauline Meskens et Ilka De Jonghe
- en tant que personnes morales : (17/06) Simim et Osborne Clark ; (02/12) Assuocopie et VRT

Les personnes suivantes ont démissionné de l'association ou ont été considérées comme démissionnaires, en raison d'un défaut de paiement de la cotisation :

- en tant que personnes physiques : (18/02) Katrien Vanderperre ; (02/12) Hanne Koonen et Erik Jooris
- en tant que personnes morales : /

Au 31 décembre 2019, l'association compte 132 membres : 114 personnes physiques, 17 personnes morales et 1 membre d'honneur.

3. Thèmes traités durant les assemblées générales (lunch-causeries)

18 février (round tables)

L'art conceptuel et le droit d'auteur

Orateur : Dirk Snauwaert

Accords de R & D

Orateur : Katleen Jansen

Musique Maestro

Orateur : Jean-Christophe Lardinois

29 avril

Thème : Cable transmissions – peace at last ?

Orateurs : Anne-Catherine Lorrain et Sari Depreeuw

17 juin

Thème : Copyright Exhaustion in the Digital Context

Orateur : Simon Geiregat

2 décembre

Thème : Les arrêts du 29 juillet 2019 de la CJUE – Droit d'auteur, exceptions et droits fondamentaux : un trio inséparable ?

Orateur : Séverine Dusollier

4. Événement Soirée 3 octobre : Copyright Aperó

En 2019, un nouveau type d'activité a été proposé en soirée : le Copyright Aperó. Il consiste à ce que deux orateurs nous parlent d'une thématique liée au droit d'auteur. Ensuite, les discussions se poursuivent informellement autour d'un verre et de quelques zakouskis.

Pour cette première, nous avons accueilli ce 3 octobre 2019 au Musée BelVue Michèle Ledger et Tobias McKenney qui nous ont part de leurs réflexions sur "Droit d'auteur, plateformes et responsabilités".

Rapport d'activités approuvé par le conseil d'administration le 1^{er} mars 2020.